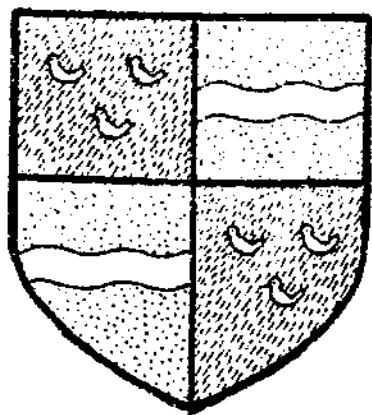




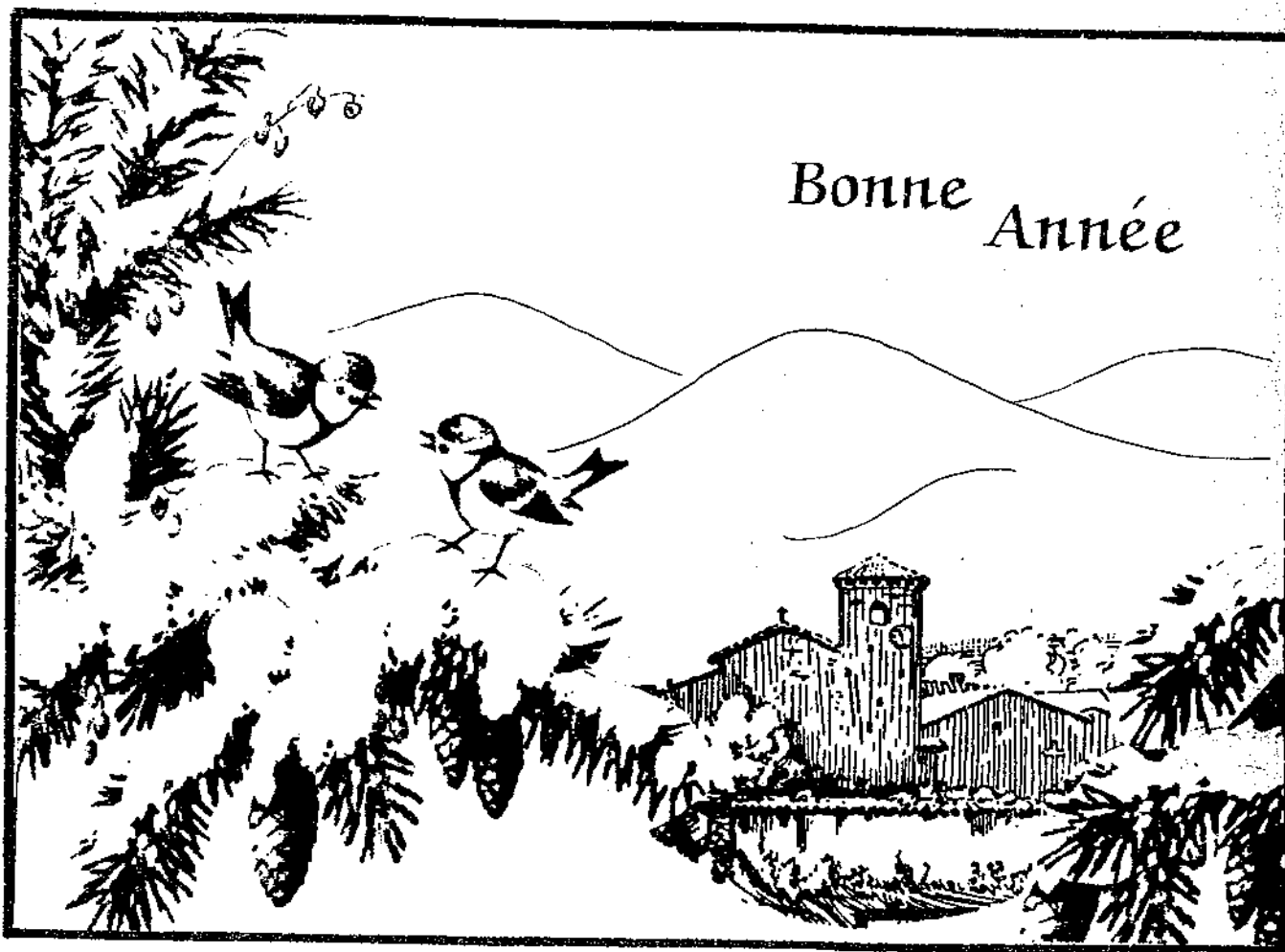
Janvier 1987

Pollionnay

Bulletin d'informations
municipales et communales

— n° 15 —

Bonne Année



MAIRIE

MAIRE : M. FOUCEROUSE Marcel

ADJOINTS : Mme CHAVAND, MM. DUCLOS, MARIGNIER Jean-Paul, BOUCHARD Jean

MEMBRES : MM. DELORME René, DESBOIS Maurice, LARDELLIER Blaise,
LARUE Henri, BLIEM Jean, CHANTRE Jean-Michel, MORETTON Yves,
PICOTIN Jean, JANIN-THIVOS Daniel, JANIER Maurice.

*En principe, Mr le Maire reçoit les mardi, jeudi et samedi de 10 h à 11 h 30
Egalement sur rendez-vous demandé au moins 2 jours auparavant.*

SECRETAIRE : Melle CHANTRE Jeannette 78.48.12.09

*Secrétariat ouvert les mardi, mercredi et samedi de 9 h à 11 h 30,
le jeudi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30.*

GARDE-CHAMPÊTRE : M. LATOUR Gérard 78.48.11.77

GENDARMERIE : Brigade de VAUGNERAY 78.45.80.21

PERCEPTION : VAUGNERAY, M. ROULAND 78.45.80.74

E.D.F. : CRAPONNE 78.57.06.63

S.D.E.I. : BRIGNAIS 78.05.13.08

EQUIPEMENT ET LOGEMENT : MORNANT 78.44.13.44

P. T. T.

RECETTE AUXILIAIRE : Mme BADOIL Nicole 78.48.10.00

*ouverture de 9 h à 12 h et le samedi de 9 h à 11 h
cabine téléphonique : interurbain à la disposition du public.*

POSTES D'ABONNEMENT PUBLIC :

La Rapaudière	78.48.12.26
Les Balmes	78.48.12.19
Larny	78.48.12.16

ECOLE PUBLIQUE

DIRECTEUR : M. CAVASSA Bernard

<u>INSTITUTEURS</u> : M. BEAUMONT Roger	téléphone école	78.48.10.60
Melle ROBERT Anne	école maternelle	78.48.12.38

MAISON DE RETRAITE "JEAN VILLARD"

DIRECTEUR : Mme BAYLE

78.48.11.75

CLINIQUE DE GERIATRIE "LES PRESLES"

DIRECTEUR : M. BUREL

~~78.48.11.12~~

78.48.10.22

P A R O I S S E

MONSIEUR LE CURÉ : SIVIGNON Gabriel

78.48.12.14

reçoit de préférence les matins, ou le soir après 18 h

HORAIRE DES MESSES : Samedi : Hiver à 19 h - Eté à 20 h
Dimanche : 10 h

CORPS DES SAPEURS - POMPIERS

CHEF DE CORPS :

SOUS-LIEUTENANT :

MORETTON Yves 78.48.13.03

SERGEANTS :

ROSSIGNOL Georges 78.48.10.69

CAPORAUX

BIRET Yannick 78.48.10.01

ROSSIGNOL André 78.48.14.73

CHARBONNIER Robert 78.48.11.87

SAPEURS :

BADOIL Patrick 78.48.10.00

BESSENAY Maurice 78.48.12.19

BONHOMME Paul 78.48.12.08

BOUCHARD Jean 78.48.12.61

BROSSARD Lucien 78.48.12.64

CHANTRE J. Michel 78.48.10.48

GIRAUD Paul 78.48.14.51

MARIGNIER Jacky 78.48.37.27

PICOTIN Henri 78.48.10.31

POCACHARD Patrick 78.48.10.02

RIVOIRE Paul 78.48.14.37

TERRASSE Olivier 78.48.12.06

C'est avec plaisir que nous apprenons la nomination, au grade de SERGENT, de Monsieur Yannick BIRET.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.



URGENCES

En cas d'incendie ou d'accident, n'appellez pas le 18. C'est inutile et cela vous ferait perdre du temps. Appelez les SAPEURS-POMPIERS de POLLIONNAY.

Depuis peu de temps, le numéro d'appel de la gendarmerie est le 17.

Pour qu'il n'y ait pas d'erreur possible et pour vous faciliter la tâche, nous avons le plaisir de vous offrir cette petite carte autocollante où sont inscrits tous les numéros d'appel d'urgence. Placez-là près de votre téléphone.

Nous espérons pour vous que vous n'en aurez jamais l'usage.

RENSEIGNEMENTS UTILES

Assistante sociale du Régime général de Sécurité Sociale : Mme TEMPERE
Permanence tous les 1er mercredi du mois de 9 h à 11 h à la Salle Jourdan
à POLLIONNAY, ou le mardi de 10 h à 12 h au Centre Médico social
de VAUGNERAY - Tél. 78.45.83.11

Assistante sociale de la Mutualité Agricole : Mme DOUCET
Permanence tous les 1er mercredi du mois de 9 h à 11 h à la Salle Jourdan
à POLLIONNAY ou le mardi de 9 h à 12 h à la Mairie de VAUGNERAY
Tél. 78.45.80.48.

Infirmière pour la Protection Maternelle et infantile, service des nourris-
sons et de l'enfance : Mme PHAL
Permanence le mardi de 9 h à 12 h au Centre médico social de CRAPONNE, pla-
ce A.M. Perrin - Tél. 78.57.03.66

Agent de coordination du Syndicat Intercommunal pour la Protection Sociale
des Personnes Agées : Mme DESVIGNE
Le matin, du lundi au vendredi - Tél. 78.45.29.15

Association intercommunale au service des personnes âgées.
Service d'aide ménagère, place A.M. Perrin - bâtiment de la Poste à
CRAPONNE - Tél. 78.57.34.09

Centre interministériel de renseignements administratifs (C.I.R.A.)
Tél. 78.71.70.69

Enlèvement gratuit des épaves de vieux véhicules : Entreprise PURMET
147, route départementale à SAINT PIERRE DE CHANDIEU
Tél. 78.40.29.30

ASSOCIATIONS ET SOCIETES

	<u>PRÉSIDENT</u>		<u>SECRÉTAIRE OU TRÉSORIER</u>
ANCIENS COMBATTANTS et C.A.T.M.	DELORME Paul	78.48.12.26	GUERPILLON Marius
ASSOCIATION DES FAMILLES	DE ROUVILLE Hervé	78.48.12.94	HUBNER Janine
ASS. des ARTISANTS, COM- MERCANTS & INDUSTRIELS	BOUCHARD Maurice	78.48.13.50	POCCACHARD Alfred
ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE	✕ BROCHET Etienne	78.48.10.80	CROZET Guy
ASCP - Ass. sports et Loisirs QUARATHON	BROCHET Stanislava	78.48.10.80	BROCHET Etienne
ASCP - BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	✕ JASSERAND Jean-Paul	78.48.14.10	BROTTET Blandine
ASCP - boule des Pins	✕ AUBY Jacques	78.48.14.04 78.48.12.06	POCACHARD René
CERCLE AGRICOLE	DELORME René	78.48.12.09	BLANC François
CERCLE DE TIR AU VOL	GAGNE André	78.48.11.46	RIGAL Max
ASCP - CLIQUE DES SAPEURS-POMPIERS	CHAVAND Marcel	78.48.10.89	ROSSIGNOL André
CLUB DU TILLEUL	✕ POURCENOUX Renée	78.48.13.58	BELMON Georgette
CLUB HIPPIQUE "La Randonnée"	✕ GIRAUD Gérard	78.48.12.24	BORNES Jacqueline
COMITE DES FETES	DUCLOS Raymond	78.48.10.06 78.48.11.48	BELMON Georgette
COMITE PAROISSIAL	✕ TEULADE Paul	78.48.13.77	GLEIZES Frédéric
ECOLE DE MUSIQUE	✕ PRADEL J. Michel	78.48.10.49	CELLIER Marguerite
ASCP - FOOTBALL	MARIGNIER Jean-Paul	78.48.13.75	BLIEM Jean
ASCP - MAISON DE LA RENCONTRE	CHAVAND Franceline	78.48.10.89	MARIGNIER Arlette
ASS. "LES MANDRIERES" Ass. des PRESIDENTS ET AMIS DE LA MAISON DE RETRAITE	✕ GERIN Hélène	78.48.11.75	M. LAGARDE
MAISON DES JEUNES "Le Pacifique"			
MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE		78.48.10.97	
SECTION LOCALE	BOUCHARD Jean	78.48.12.61	PETITJEAN Odette
SOCIETE DE CHASSE	✕ TISSEUR J. Claude	78.48.11.06	BESSENAY Lucien
SOU DES ECOLES	HUBNER Janine	78.48.10.75	✕ CAVASSA Bernard
SYNDICAT AGRICOLE	✕ RAVEL Robert	78.48.13.97	JASSERAND Michel

CALENDRIER DES FETES - 1987

JANVIER

Dimanche	11	16 h	Cercle Agricole	Assemblée Générale
Jeudi	15	14 h	Club "le Tilleul"	Assemblée Générale
Dimanche	18	10 h	Boule des Pins	Assemblée Générale
Dimanche	18	14 h	ACPG - CATM	Assemblée Générale
Vendredi	23	20 h 30	Bibliothèque	Assemblée Générale
Samedi	31	20 h 30	Clique	Repas dansant

FÉVRIER

Dimanche	1	12 h 30	Société de Chasse	Banquet
Vendredi	6	20 h	Ass. des Familles	Assemblée Générale
Samedi	7	20 h 30	Ecole de Musique	Concert médiéval
Vendredi	20	20 h 30	Comité des Fêtes	Assemblée Générale
Samedi	21	20 h 30	Boule des Pins	Soirée
Samedi	28	20 h	Classes en 7	Soirée costumée

MARS

Samedi	7	12 h	Banquet des dames
--------	---	------	-------------------

AVRIL

Samedi	11	20 h 30	Football	Soirée dansante
Lundi	20	8 h 30	Boule des Pins	Coupe SAUZE
Lundi	20	13 h 30	Boule des Pins	Coupe BLANCHARD
Dimanche	26	10 h	Fête des classes en 7	Messe, défilé, banque
Jeudi	30	22 h	Les Classes en 8 chantent le Mai	

MAI

Dimanche	3	9 h	Société de chasse	Assemblée Générale
Dimanche	3	12 h	Banquet des anciens	
Vendredi	8	10 h	Commémoration du 8 Mai	Messe, défilé
Dimanche	10	9 h	Maison de la Rencontre	Sortie culturelle
Dimanche	17	13 h 30	Boule des Pins	Coupe de la Municipalité, Challenge DELORMAS
Samedi	23	)		(Journées
Dimanche	24	)	Maison de retraite	(Portes ouvertes
Jeudi	28	10 h	Paroisse (Ascension)	1ère Communion
Dimanche	31	10 h	Comité Paroissial	Messe et Kermesse
Dimanche	31	11 h	Fête des Mères	Vin d'honneur

JUIN

Samedi	6	14 h	Football	Tournoi à 11
Dimanche	14	11 h	Sou des Ecoles	Fête des Ecoles et défilé
Dimanche	14	14 h	Sou des Ecoles	Concours de Pétanque
Samedi	20	13 h 30	Boule des Pins	Coupe RECOLIN
Samedi	20	21 h	Classes en 8	Feux de la St Jean
Samedi	27	13 h 30	Boule des Pins	Coupe LOISON
Dimanche	28	9 h	Ass. des familles	Randonnée Pédestre

JUILLET

Samedi	4	14 h	Société de Chasse	Ball-Trap
Dimanche	5	8 h	Société de Chasse	Ball-Trap
Lundi	13	21 h	Amicale des Pompiers	Bal
Mardi	14	11 h	Fête Nationale	Défilé et vin d'honneur
Samedi	25)			(Concours de
Dimanche	26)		"La Randonnée"	(Sauts d'obstacles

AOÛT

Samedi	22	19 h	Boule des Pins	Coupe J. Benoit MOREL et Coupe du Souvenir
--------	----	------	----------------	---

SEPTEMBRE

Samedi	5	14 h	Football	Concours de pétanque
Samedi	5	9 h	Classes en "8"	Aubade, vente des brioches
Samedi	5	21 h	Classes en "8"	Grand bal de la Vogue
Dimanche	6	9 h	Boule des Pins	Coupe de la FOIRE
Dimanche	6	10 h	Grande FOIRE	Ouverture, défilé
Dimanche	6	21 h	Classes en "8"	Grand Bal de la Vogue
Vendredi	25	20 h 30	Sou des Ecoles	Assemblée Générale
Dimanche	27	8 h	Ouverture de la Chasse	

OCTOBRE

Dimanche	4	9 h	Sport et Loisirs	Quarathon
Dimanche	11	10 h	Club "Le Tilleul"	Journée Portes Ouvertes
Samedi	17	20 h 30	Sou des Ecoles	Film

NOVEMBRE

Mercredi	11	10 h	Commémoration de l'Armistice	Messe et défilé
Samedi	14	13 h 30	Boule des Pins	Coupe ARQUILLERE
Samedi	14	20 h 30	Classes en "8"	Soirée dansante
Samedi	21	20 h	Comité de la Foire	Repas
Samedi	28	20 h 30	Société de Chasse	Repas chevreuil

DÉCEMBRE

Samedi	5	12 h 30	Sapeurs-Pompiers	Banquet Ste Barbe
Dimanche	13	14 h 30	Sou des Ecoles	Arbre de Noël
Jeudi	17	12 h	Club du Tilleul	Repas de Noël
Jeudi	31	20 h 30	Comité des Fêtes	Réveillon

Et tous les premiers dimanches du mois, à 11 h

"Dimanche-Café"

à la Maison de la Rencontre

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE POLLIONNAY
EN DATE DU 10 DÉCEMBRE 1986

Avant l'ouverture de la séance, M. DUCLOS, adjoint, rappela au Conseil qu'il y a 25 ans, le 9 Décembre 1961, M. FOUGEROUSE avait été élu Maire. Le procès-verbal de cette élection a donc été lu.

M. DUCLOS, au nom du Conseil Municipal, a exprimé toutes ses félicitations à Monsieur le Maire.

Après approbation du procès-verbal de la dernière séance, l'Assemblée a :

- autorisé M. le Maire à signer les diverses pièces concernant l'adjudication des travaux pour la construction de l'ensemble polyvalent.

L'ouverture des plis d'adjudication de cesdits travaux devant avoir lieu le 12 Décembre,

- décidé de contracter auprès de la compagnie d'assurance de la Commune, les assurances dommages, maître d'ouvrage, obligatoires pour la construction de cet ouvrage,

- décidé de solliciter auprès du Conseil Général du Rhône, pour l'année 1987, les 6 subventions d'un montant de 40.000 Fr qui peuvent être accordées chaque année aux communes, ceci pour la construction de l'ensemble polyvalent,

- décidé également la constitution d'un nouveau dossier en ce qui concerne une demande de subvention "dotation globale équipement 2° part", qui pourrait être accordée à la commune en 1987,

(le dossier constitué en 1986 n'ayant pas été retenu),

- approuvé des virements de crédits nécessaires pour la gestion de 1986,

- autorisé M. le Maire à signer une convention avec E.D.F. concernant le déplacement de la ligne moyenne tension existante au-dessus du terrain de sport, celle-ci étant non conforme à la réglementation en vigueur, suite à la plateforme de remblai qui a été réalisée par la commune.

M. le Maire fait part également :

- que l'expert de la compagnie d'assurances est venu sur place constater les dégâts occasionnés au portail d'entrée de la Mairie.

Les deux parties ont accepté les divers devis pour un montant total hors taxes de 24.600 Fr. Le conseil municipal donne donc son accord pour l'encaissement de cette somme.

- que le projet d'extension du réseau d'assainissement sur la VC n° 5 ainsi que pour la desserte du futur lotissement des Mandrières a été évalué par la Direction Départementale de l'Agriculture pour un premier tronçon d'un montant Hors Taxes de 330.000 Fr. Le Conseil Municipal donne son accord de principe pour la réalisation de ce projet étant entendu que le deuxième tronçon sera envisagé pour l'année 1988 de même que l'agrandissement de la station d'épuration évalué à 550.000 Fr Hors Taxes.

Avant de lever la séance, M. le Maire invita l'assistance à une minute de recueillement à la mémoire de M. Jean VILLARD, ancien Conseiller Général du Canton de VAUGNERAY, décédé ce jour, après avoir rappelé le travail important accompli pendant de nombreuses années par cet excellent administrateur.

A l'occasion du repas amical organisé par le Club du Tilleul j'ai pu constater, une nouvelle fois, toute l'importance et la vitalité de cette Association. Ce Club qui a grandi rapidement mérite d'avoir de meilleurs locaux d'où l'une des nécessités de bâtir au plus tôt le complexe polyvalent. La Salle JOURDAN a eu le grand mérite d'exister et de satisfaire, durant des années, les besoins de ce club et de permettre également de tenir bien d'autres réunions.

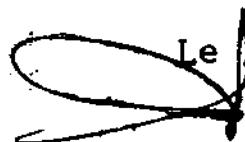
Je souhaite que l'année 1987 voit la réalisation de cet ensemble de valeur, attendu par de nombreux usagers.

Le coût de la deuxième tranche qui est prévue, s'élève à plus de trois millions de francs. Cela nécessitera, outre l'appel des subventions (Etat, Région, Conseil Général), un programme d'emprunts important impliquant pour les années à venir, une augmentation sérieuse des impôts.

Je mesure toute la gravité de l'acte de construire une salle d'animation rurale, ce restaurant d'enfants, ces salles de réunion, ce local moderne pour nos sapeurs-pompiers... qui marquera pour des décennies, l'image architecturale et sociale de notre commune. Mais, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages sont, comme le dit la loi sur l'architecture, d'intérêt public. Il était de mon devoir de proposer une telle réalisation.

Enfin en félicitant chaleureusement nos différentes associations pour leurs grandes activités et leurs nombreuses réalisations au cours de l'année écoulée, je souhaiterai que nos jeunes mettent, à nouveau, sur le rail, leur club. J'ai récupéré le matériel. Il a été mis sous la maintenance du Comité des Fêtes. L'argent disponible a été déposé dans les caisses de notre Receveur Municipal. Dès que le nouveau bureau sera constitué et régulièrement déclaré, argent et matériel seront alors remis à la disposition du club. Ce club qui a la chance de disposer d'une propriété magnifique léguée par Monsieur RUBINSTEIN, pour servir aux jeunes. Avant de faire appel à des organisations de jeunes étrangères à la commune, je souhaite que rapidement nos jeunes de POLLIONNAY se manifestent.

BONNE ANNEE A TOUS !

 Le Maire,

Marcel FOUGEROUSE

ÉTAT CIVIL

4ème Trimestre 1986

<u>NAISSANCES</u> :	1e 23 NOVEMBRE	Morgan GARCIN	
	1e 12 Décembre	Edouard METRAL	
	1e 12 Décembre	Bertrand MIE	
<u>DECES</u> :	1e 27 Octobre	Jean PACALLIER	79 ans
	1e 10 Décembre	Rose BAZIN	82 ans
	1e 12 Décembre	Louis CHORLIET	81 ans
	1e 23 Décembre	Marie DUCLOS	96 ans

RECENSEMENT POUR LE SERVICE NATIONAL

Les jeunes gens nés en Octobre, Novembre et Décembre 1969 doivent se présenter en Mairie AVANT le 31 JANVIER 1987, munis du livret de famille des parents.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Année 1986

Accordé le 29 AVRIL	GOEPFERT Yves	Les Mandrières - Agrandissement
12 AVRIL	POCACHARD René	La Poizatière
29 AVRIL	MIE François	La Sigaudière Agrandissement
29 AVRIL	LARDELLIER Michel	Ponce
4 NOVEMBRE	CHARDON Marc	La Rivière
24 JUIN	TERRISSE Guy	Le Sarrazin
19 JUIN	DUCLOS Raymond	Le Bourg (Agrandissement garage)
14 AOUT	GALLIAUD Alain	Le Vivarais Agrandissement
30 AOUT	VANTORHOUDT J. Pierre	- Le Rizoud
18 OCTOBRE	SAGOT Joël	La Poizatière
20 SEPTEMBRE	LESPINASSE Marc	Larny (aménagement maison existante)
20 NOVEMBRE	FAURITE Xavier	Les Mandrières
30 OCTOBRE	BECHET J. Claude	Les Flachères Nord





INFORMATIONS RETRAITES ET PERSONNES AGÉES

OU EN EST LE PROJET DE MAISON D'ACCUEIL POUR PERSONNES AGÉES de VAUGNERAY ?

Concrétisant ainsi une longue période de réflexion et de négociations, le Syndicat Intercommunal vient de signer l'acte de compromis de vente de la propriété JUBIN, située dans le Centre de VAUGNERAY.

Cette propriété d'une superficie de 8.600 m² avec maison de 250 m² sur 3 niveaux est acquise avec l'objectif de construire un établissement d'accueil pour personnes âgées. Sa situation proche du centre village, à proximité immédiate d'un arrêt de bus, privilégie ce choix.

De l'analyse des besoins effectués dans le périmètre des cantons de TASSIN et de VAUGNERAY, nous constatons une forte demande en matière d'hébergement de personnes dépendantes, mais aussi une progression importante du nombre de personnes âgées sur les vingt prochaines années. Ajoutons à cela le vieillissement des pensionnaires actuels des différentes maisons de retraite, dont les structures ont été prévues au départ pour une majorité de personnes valides.

De ces constatations est né l'impératif besoin d'un établissement s'adressant, dans des unités séparées, à des personnes dépendantes (notamment désorientées) et à des personnes valides.

Le programme, en cours de mise au point, comprendrait au total 75 logements, soit 80 lits :

- 20 logements pour valides (dont 5 pour couples),
- 20 logements pour personnes dépendantes physiquement,
- 20 logements médicalisables au "coup par coup",
- 15 logements pour l'unité de personnes désorientées (type CANTOU),
(logements s'échelonnant entre 20 et 32 m² suivant les situations).

Un deuxième projet concerne la commune de VAUGNERAY, avec l'implantation d'une résidence de 20 logements classiques (10 de 32 m² et 10 autres de 53 M²) sur un autre secteur de la commune, le Parc Central.

Ces deux réalisations sont envisagées avec l'Office Public d'Aménagement et de Construction du Département du Rhône (OPAC), lequel serait propriétaire de la construction pendant 55 ans et qui louerait au Syndicat intercommunal pendant la même durée, lequel Syndicat sous-louerait à une Association de gestion gérant les 2 unités (Résidence principale et logements classiques). Le terrain de la résidence principale reste propriété du Syndicat Intercommunal.

L'Association gestionnaire, en cours de création, regrouperait des délégués du Syndicat Intercommunal, de la commune d'implantation et de l'Association de la Maison de Santé de Vaugneray. Il nous a semblé, en effet, intéressant d'associer cet établissement local à la réflexion sur le projet et d'envisager son concours, en raison de son expérience, dans la gestion de l'établissement d'accueil et des logements classiques. Les études et les perspectives sont en cours afin d'évaluer les incidences de l'investissement sur les coûts de gestion et les prix de journée. Nous tenons à rester dans des limites raisonnables sur ces deux aspects.

Le projet est donc maintenant sur les rails. Il reste encore beaucoup à faire, notamment l'obtention des différentes autorisations administratives, ce qui, avec le financement, est primordial.

Nous souhaitons pouvoir accélérer ces diverses démarches afin de ne pas reporter trop tardivement le démarrage des travaux ; nous savons en effet que dans nos 2 cantons (TASSIN et VAUGNERAY) les besoins sont importants. Ils le sont également dans le département du Rhône et sur le plan national. C'est un phénomène de société qui ne fera que s'accroître par le processus heureux de l'allongement de la vie et devant lequel, il convient, dès à présent, d'apporter un début de réponse.

Nos communes, conscientes de cette situation préoccupante, ont manifesté leur volonté d'oeuvrer dès maintenant à cette tâche, avec le concours de différentes collectivités.

Georges BARRIOL
Président du Syndicat Intercommunal
Conseiller Général

L O I S I R S sur L' I N S T A N C E

ACTIVITES SPORTIVES :

- PISCINE : piscine du SIVOM des Monts du Lyonnais, le Michon, à VAUGNERAY (Tél. 78.57.04.48). Séance tous les mercredis de 8 h à 9 h (bassin réservé avec moniteur particulier).

- GYMNASIQUE DOUCE :

- . Charbonnières les Bains : Salle omnisports, parc Sainte-Luce (Tél. 78.87.06.68). Séance gratuite tous les jeudis de 9 h à 10 h, sauf vacances scolaires (avec moniteur particulier),
- . Brindas : au Mille Club : séance tous les mardis (sauf vacances scolaires de 10 h 45 à 12 h (avec monitrice)
- . Vaugneray : salle polyvalente, rue des Ecoles (Tél. 78 45 82 84) Séance tous les jeudis de 10 h à 11 h 15.

ACTIVITES CULTURELLES :

- Cinéma : Charbonnières les Bains : Cinéma du Casino. Séances réservées aux personnes retraitées (prix préférentiel) 14 h 30 et 16 h 30 En Janvier "MANON DES SOURCES". Renseignements : tél. 78.87.15.79 (M.FLEURY après 19 h.

- Théâtre :

- . Charbonnières les bains reçoit le Théâtre Tête d'Or, salle du Grand Cercle au Casino. Séances réservées aux personnes retraitées (prix préférentiel) :
Mardi 6 Janvier 1987 - 14 h 45 - LES BONSHOMMES de Françoise Dorin
Mardi 14 Avril 1987 - 14 h 45 - RAS L'BOL de Paul Guth
Mardi 2 Juin 1987 - 12 h 45 - L'OREILLE EN COIN avec Jacques MAILHOT
(renseignements : tél. 78.87.16.87 (Josée REGNARD).)

- Expositions :

- . Francheville : expositions régulières mensuelles, 1 Place du Chater, Francheville le Bas, galerie ouverte tous les jours y compris le dimanche, de 15 h à 19 h.

- Musée (salle d'exposition) :

- . Sainte Consoce : musée Antoine BRUN. Tous les dimanches de 15 h à 18 h, sauf Pâques et Noël et pendant le mois d'Août. Pour les groupes, les autres jours, prévenir au 78.87.09.05.
- . Messimy : Maison de l'ARAIRE à Yzeron, exposition (ayant beaucoup de succès) sur les "Aqueducs Romains de Lyon" - reprise du 3 Mai au 14 Juin (dimanche après-midi). Renseignements : 78.45.39.09 (M. BOUGNOL)

- Concert :

- . Tassin (église Saint Claude) : une heure d'orgue gratuite avec des jeunes interprètes du Conservatoire de Lyon, les dimanches de 17 heures à 18 h, les 22 et 29 Mars et 5 Avril 1987.

SORTIE PLEIN AIR :

- . Courzieu : parc animalier (exceptionnellement fermé cet hiver). Réouverture en Avril (tarif préférentiel aux personnes retraitées). Renseignements Tél. 74.70.96.10.

/QUELQUES CONSEILS POUR VOTRE SECURITE/

FAITES SI POSSIBLE, INSTALLER LE TELEPHONE POUR AVERTIR, EN CAS DE BESOIN, VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE.

SACHEZ QUE CETTE INSTALLATION SERA GRATUITE SI VOUS AVEZ PLUS DE 65 ANS ET SI VOUS BENEFICIEZ DU FONDS NATIONAL DE SOLIDARITE OU SI VOUS ETES INVALIDE DE GUERRE (dans certains cas)

LES PERSONNES HANDICAPEES PEUVENT AUSSI BENEFICIER D'UNE PRIORITE POUR LES INSTALLATIONS RAPIDES.

AMICALE DES CLASSES EN " 7 "



Notre soirée campagnarde du 15 Novembre 86 fut un réel succès. Nous remercions sincèrement toutes les personnes venues nous rejoindre pour s'amuser et déguster avec nous cette savoureuse potée.

Tous les membres de l'amicale s'unissent pour vous souhaiter de BONNES FETES DE FIN D'ANNEE et pour vous offrir leurs vœux les meilleurs pour l'année 1987.

Poursuivant notre année d'animation, nous vous donnons rendez-vous pour participer à notre grande soirée costumée du 28 FEVRIER 1987.

Faites appel à votre imagination débordante, COSTUMEZ-VOUS, aidez vos proches à en faire autant. Nous vous faisons confiance. Ce soir-là votre originalité donnera le ton de la fête.

ENEZ TRES NOMBREUX !

La Section est toujours en bonne forme. Nous avons le plaisir de nous rencontrer souvent entre camarades, leurs épouses et nos chères amies les veuves P.G.-C.A.T.M.

Un repas très amical nous a réunis. Nous en gardons un bon souvenir.

Nous avons eu la satisfaction de remettre au cours de cette année cartes de combattant et croix du combattant. Nous nous efforçons de continuer les démarches pour ceux qui n'ont pas eu le plaisir d'avoir reçu encore leur mérite.

Actuellement nous restons 56 membres à la section et gardons toujours le souvenir de nos chers disparus.

ASSOCIATION DES FAMILLES

Une quinquagénaire pleine de Dynamisme !

"la Fédération des Familles du Rhône à 50 ANS"

En 1937, Maître Emmanuel GOUNOT, avocat à LYON, père de 12 enfants, transformait l'ancienne "ligue des Familles nombreuses", en fédération des Familles du Rhône, et rédigeait un texte de la loi, qui, promulguée en DECEMBRE 1942 sous le nom de "Loi Gounot" est à l'origine de la création de l'Union Nationale des Associations Familiales. (UNAF)

Mais qu'est-ce que l'UNAF ?

L'UNAF est le regroupement, sur le plan national, de toutes les Associations locales et départementales, reconnues d'utilité publique, au service des familles.

L'UNAF, organisme consultatif est l'unique porte-parole des familles auprès des pouvoirs publics. (les UDAF ont le même rôle au niveau des départements).

Les associations qui la composent peuvent avoir un caractère particulier, par exemple : les associations de familles catholiques, les associations syndicales de familles, les familles de handicapés, etc, ou un caractère général, c'est-à-dire, sans aucune spécificité, ouvertes à tous quelles que soient la religion, l'étiquette politique ou la profession. C'est le cas de la Fédération des Familles du Rhône à laquelle nous appartenons et qui représente à elle seule environ 60 % de l'UNAF.

Toutes ces Associations n'ont qu'un seul but : *DEFENDRE LES INTERETS MATERIELS ET MORaux DES FAMILLES.*

En adoptant "La Charte de la Famille" la F.F.F., et au niveau départemental, la F.F.R. se sont donné une éthique de vie :

"La Famille, cellule humaine, formée d'un couple uni par le mariage, responsable, éducateur et protecteur, dans une atmosphère d'amour et de partage, des enfants qui lui sont nés ..."

Depuis 50 ans pour la F.F.R., depuis 40 ans pour notre Association de POLLIONNAY, des militants familiaux luttent...

Aucun acquis, aucun mieux-être, de la création des Allocations au complément familial, des A.P.L. aux bourses scolaires, rien n'est tombé du ciel sans l'intervention de nos associations.

Il reste encore beaucoup à faire, malgré quelques points positifs, le "Plan Famille" de Mme BARZACK deshabilite Pierre pour habiller Paul .

Inquiète des difficultés matérielles des familles et des courants de pensées qui neutralisent leur action éducative, la F.F.R. s'est fixé des objectifs : promouvoir le mariage, l'accueil de l'enfant, la stabilité du couple, lutter pour le libre choix de la mère entre le travail au foyer ou à l'extérieur, pour sa retraite, sa réinsertion dans la vie professionnelle, pour le maintien de l'aide financière au dernier enfant, la défense du consommateur et de la fiscalité familiale, etc...

Pour soutenir cette reconnaissance des familles auprès des Pouvoirs Publics que faut-il faire ?

Il faut agir, on le peut, souvent : en faisant part de nos inquiétudes aux élus, en dialoguant avec nos jeunes, en fêtant en famille nos anniversaires de mariage, mais aussi en réagissant auprès des médias en général, des chaînes de télé en particulier. En écrivant aussi souvent que nous sommes écoeurés par les émissions qui sont proposées aux heures de grande écoute, où nos enfants et nos jeunes sont "gavés" de violence, de bêtise, d'amours précaires au point d'engendrer l'indifférence et de gommer en eux l'idée de durée et de contrat moral.

Mais surtout, il faut adhérer au mouvement familial; plus nous serons nombreux, plus nos souhaits auront des chances d'aboutir.

Jeunes foyers, vous qui avez tout votre avenir familial devant vous, rejoignez-nous au sein de notre Association, et ensemble, gardons l'espérance. Le jour où renaîtra "leur" Ministère, les familles ne seront plus des "pommes oubliées".

Pour l'Equipe de l'Ass. des Familles
de POLLIONNAY
Josette CHAVAND



ÉCOLE DE MUSIQUE

CONCERT : l'Ecole de Musique organise un concert le :

- samedi 7 FEVRIER 1987 à 20 h 30 précises en l'Eglise de POLLIONNAY

avec Mr Robert RESSICAUD, troubadour, qui présentera des instruments de musique très anciens, avec lesquels il exécutera des oeuvres du Moyen-Age et des pièces de la Renaissance.

Prix des places : 30,00 Fr pour les adultes

10,00 Fr pour les enfants jusqu'à 12 ans

gratuit pour les élèves de l'Ecole de Musique.

Les billets sont en vente dès maintenant auprès de Mme BADOIL (bureau de tabac), à la Bibliothèque Municipale, ou auprès des responsables de l'Ecole de Musique.

VENEZ NOMBREUX PASSER UNE EXCELLENTE SOIREE.

L'ECOLE DE MUSIQUE souhaite à tous une excellente année 1987.

CLUB DU 3ÈME AGE "LE TILLEUL"

Le Club rappelle à ses adhérents, à qui les agapes de fin d'année auraient pu le faire oublier que :

- 1° - le Club rouvre ses portes le jeudi 8 Janvier et que l'Assemblée Générale aura lieu le jeudi 15 Janvier, à partir de 14 h 30 à la Salle des Fête.
- 2° - C'est le mardi 6 Janvier qu'a lieu la première représentation à CHARBONNIERES. Rendez-vous à 14 h, sur la Place des Platanes, avec sa voiture.

En espérant que l'année 1986 s'est bien terminée, le Club souhaite à tous une BONNE ANNEE 1987.

A. S. C. P.

SECTION FOOT

Chers amis, retenez cette date :

/ samedi 11 AVRIL 1987 /
/soirée dansante du foot/

les sportifs en crampons ne seront peut-être pas les meilleurs danseurs !

En attendant la fête, retrouvons-nous au stade :

- le 25 JANVIER contre SOUCIEU EN JARREST
- le 8 FEVRIER contre THURINS
- le 15 FEVRIER contre MORNANT
- le 15 MARS contre St GENIS
- le 29 MARS contre ASE METHOUIE
- le 3 MAI contre BELLECOUR

Et n'oubliez pas, le samedi, les matchs des petits.

Joyeuses fêtes et heureuse année à tous les grands et les petits sportifs !



Les membres de la commission information vous adressent leurs
MEILLEURS VOEUX DE BONNE ET HEUREUSE ANNEE pour 1987.



Légende Pollionnaise

NOËL DES OISEAUX à LARNY

(Découverte dans un vieux grimoire, cette gracieuse légende nous raconte que, par une verrière fort endommagée, les oiseaux pénétraient, paraît-il, chaque année, à la Noël dans l'antique chapelle, et là fêtaient à leur façon le Divin Enfant).

Pour honorer les langes
du Roi de l'univers
Tous les oiseaux divers
volent avec les anges
Répandus dans les airs,
et mêlent leurs louanges
aux célestes concerts.

Voici que l'hirondelle
va payer son tribut...

"Que ce toit est austère
dit-elle en son jargon,
tendre et charmant poupon
j'offre mon ministère
pour une autre maison
je m'entends à l'affaire,
je suis un peu maçon"

Après elle, la caille
s'approchant du Sauveur
témoigne sa douleur
de le voir sur la paille
et lui dit : "o Seigneur,
souffrez que je vous baille
un peu de ma chaleur".

L'alouette légère
ayant volé trop haut
descendit aussitôt
voyant que sur la terre
naissait un roi si beau
et finit sa carrière
tout auprès du berceau.

Le chardonnet s'élance
Puis d'un air jovial
dit : "je suis cardinal,
et le chapeau je pense,
ne me va pas trop mal..."

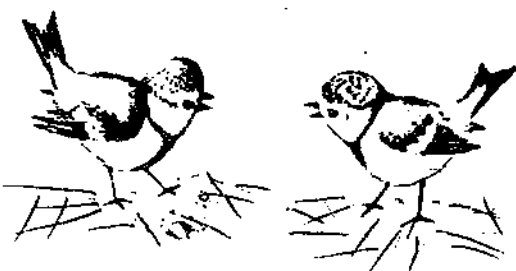
Une petite abeille...
... s'approche du poupon
lui disant à l'oreille :
"j'apporte un bonbon
il est doux à merveille
goutez-y mon mignon"

Voici margot la pie
qui venait en sautant
et, dans son bec, tenant
quelque friponnerie...
... "recevez mon présent".

Seul le corbeau qui n'ose
faire entendre sa voix :
il apporte une noix ...
... doucement il la pose
et s'en retourne au bois.

Serons-nous insensibles
à tous ces mouvements ?
Si nos corps sont pesants
rendons nos coeurs agiles
et, par des vœux ardents
suivent les volatiles
car en voici le temps.

(extraits du
"Messager de POLLIONNAY" - Décembre 1926)



SECTION BIBLIOTHEQUE

Une nouvelle année commence et pour apporter un peu de nouveauté, la bibliothèque a décidé d'acheter quelques nouveaux livres, mais aussi de profiter de la venue du bibliobus de la BCP (bibliothèque centrale de prêt) pour renouveler une partie des ouvrages en rayon.

Nous remercions les personnes qui, tout au long de l'année, nous ont fait don de livres.

Nous nous permettons de vous rappeler les horaires d'ouverture de la bibliothèque :

- le MERCREDI de 10 h à 11 h 30 et
de 15 h à 16 h
- le JEUDI de 17 h 30 à 19 h
- le DIMANCHE de 11 h à 12 h

Nous vous remercions également de votre réinscription pour l'année 1987 et comptons sur votre présence pour notre prochaine

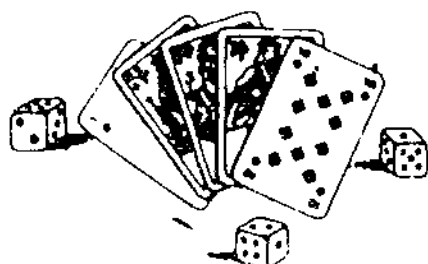
ASSEMBLEE GENERALE

le vendredi 23 JANVIER 1987

à 20 h 30 - Salle Jourdan

Nous accueillons toujours avec plaisir les personnes qui désirent nous aider lors des permanences ou pour l'entretien de la bibliothèque (livres à réparer, à mettre en rayon ...)

Pour l'Equipe
Blandine BROTTET



CONCOURS DE BELOTE

<u>JANVIER</u>	Samedi	10	-	20 h 30	- Boule des Pins
	Dimanche	25	-	14 h	- Comité Paroissial
	Samedi	31	-	20 h 30	- Sou des Ecoles
<u>FÉVRIER</u>	Dimanche	8	-	14 h	- ACPG - CATM
	Dimanche	22	-	14 h 30	- Club du Tilleul
<u>NOVEMBRE</u>	Mardi	10	-	20 h 30	- Amicale des Sapeurs Pompiers
	Dimanche	22	-	14 h 30	- Comité Paroissial
<u>DÉCEMBRE</u>	Dimanche	6	-	14 h 30	- ACPG - CATM
<u>et en 1988</u>	Samedi	9 Janvier	-	20 h 30	- Boule des Pins

Attention !

Notre prochain bulletin paraîtra début AVRIL.

Faites parvenir vos articles avant le 10 MARS 1987, dernier
délai à : Commission information
Mairie de Pollionnay